

Eau : six associations en appellent au préfet

Le débat sur l'avenir de l'eau dans l'ouest des Vosges continue au sein des associations environnementalistes.

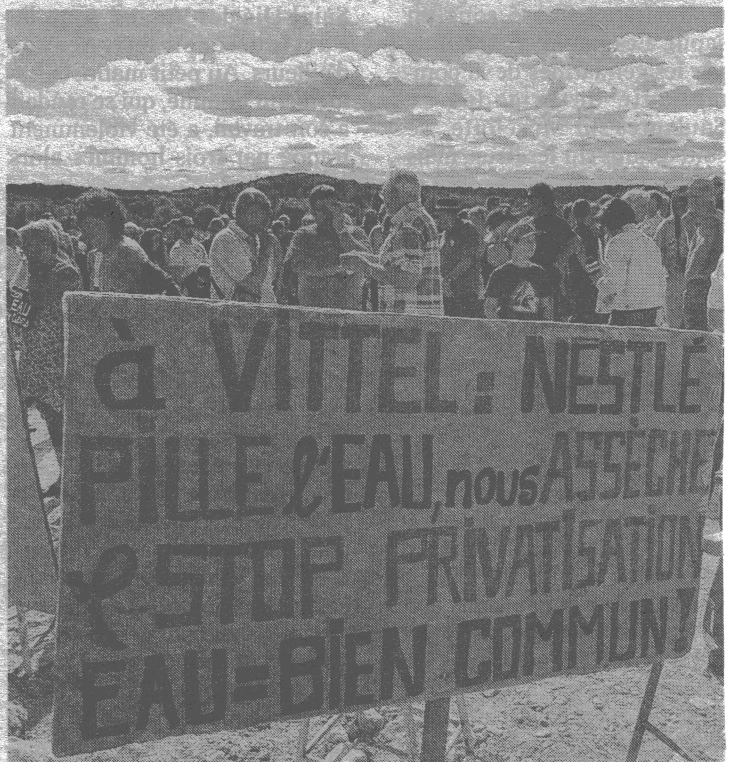
Dans un communiqué daté du jeudi 7 mars, six associations départementale, régionale et nationale (France nature environnement, Lorraine nature environnement, Vosges nature environnement, l'ASVPP, l'UFC Que Choisir Vosges et Oiseaux nature) annoncent qu'elles ont écrit au préfet des Vosges, Pierre Ory, pour exiger de lui « l'abrogation des arrêtés octroyés à Nestlé, autorisant le prélèvement d'un million de mètres cubes d'eau par an dans la nappe de Vittel-Contrexéville-Bulgnéville pour l'exportation de bouteilles d'eau ».

Sans évoquer la promesse du minéralier suisse de réduire ses prélèvements d'eau dans la nappe des GTI (Grès du trias inférieur), les asso-

ciations écologistes estiment, via Jean-François Fleck, porte-parole du collectif Eau 88 et président de Vosges nature environnement, que « cet arrêt des prélèvements est la seule solution pour permettre à cette ressource de retrouver son équilibre et d'assurer l'alimentation en eau potable des populations locales ».

Pour la première fois, et alors que le garant de la concertation publique qui s'est déroulée à Vittel et Contrexéville ces trois derniers mois doit rendre son rapport sur l'avenir de la nappe des GTI, Jean-François Fleck menace l'État : « Si le préfet ne réagit pas à notre courrier, nous lancerons une action en Justice. L'exemple de Vittel devient emblématique de l'accaparement d'un bien commun pour des intérêts privés, c'est inacceptable. »

Mickaël DEMEAUX



Le 8 septembre 2018, à Valfroicourt, lors d'une manifestation du collectif Eau 88. Photo d'archives M.D.